

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation :	22 septembre 2016 22 septembre 2016	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 50 Présents : 48 Votants : 48
--	--	---

Séance du 29 septembre 2016

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt neuf septembre deux mille seize à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER, M. Michel DEFRANCE, M. Laurent RIOTTE, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Rémi BICHEBOIS, M. Christian ROTILIO, M. Claude PERREAU, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAIN, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND, M. Jean-Yves MESNY, Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, Mme Isabelle MICHAUD, M. Benoît HERR, Mme Ludvine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. François JACQUET, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER

ETAIENT ABSENTS :

Mme Marie-Hélène GOUEDARD, procuration à M. Yannick VILLAIN,
M. Patrice CHASSERY, procuration à M. Claude PERREAU,
Mme Frédérique COLAS, procuration à M. Nicolas SORET,
M. Yann CHANDIVERT, procuration à Mme Laurence MARCHAND,
Mme Emilie LAFORGE, procuration à M. François JACQUET,
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT,
M. Alain PETER, procuration à Mme Sylvie BLANC,
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,
M. Gilles-Maxime POIBLANC, procuration à Mme Monique MERCIER,
M. Jean-Pierre ROUSSEAU,
M. Bernard DUGOURGEOT,

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Laurence MARCHAND

Objet : signature de la convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de
la politique territoriale : territoire qualifié de « vulnérable » : 2016/2017



Objet : signature de la convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de la politique territoriale : territoire qualifié de « vulnérable » : 2016/2017

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le contrat de ville de Joigny 2015/2020 signé le 6 juillet 2015 par l'Etat, le Maire de Joigny, le président de la Communauté de Communes du Jovinien, le Conseil Régional et le Conseil Départemental,

Vu le contrat de redynamisation du site Défense de Joigny signé le 11 février 2011,

Vu la délibération en date du 26 juin 2015 relative au contrat de ville 2015/2020,

Considérant les priorités nationales dans le volet territorial :

- l'amélioration de l'offre de services au public dans les territoires caractérisés par un déficit d'offre,
- le soutien à des territoires infrarégionaux prioritaires en raison de leur situation socio-économique,
- le renforcement des fonctions de centralité des villes petites et moyennes,
- l'accompagnement des coopérations territoriales structurantes.

Considérant les axes retenus par le territoire jovinien :

- permettre l'insertion socio-professionnelle par l'accès à l'emploi et la formation et, favoriser la création d'entreprises,
- optimiser le développement économique dans tous les quartiers,
- mener une politique de renouvellement urbain et d'amélioration du cadre de vie.

Considérant les engagements de l'Etat financièrement,

Considérant la convention annexée,

Vu l'exposé du président,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

POUR : 44

CONTRE : 4 (M. Guy BOURRAS et Mme Laure FARO (absente, procuration à M. Guy BOURRAS, Mme Monique MERCIER et M. Gilles-Maxime POIBLANC, absent procuration à Mme Monique MERCIER)

- Approuve les termes de la convention annexée,

- Autorise le président ou son représentant à signer la convention annexée,



Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture :

date de publication :

17/10/2016
17/10/2016